

## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Le Préfet du Jura, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

392023 04 31 00002

ARRÊTÉ N° 2023 - 3355

OBJET : Arrêté fixant la liste annuelle d'aptitude opérationnelle des personnels de Secours en Milieu Périlleux et Montagne du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-76 et R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le code de la sécurité intérieure (CSI), livre VII relatif à la Sécurité Civile notamment son article R 722-1 ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 décembre 2000 fixant le guide national de référence relatif aux secours en montagne ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 avril 2001 fixant le guide national de référence relatif aux secours en canyon ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurspompiers volontaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires et des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 juillet 2022 relatif à la désignation et aux missions des référents de spécialités mentionnés à l'article R. 722-1 du code la sécurité ;

Vu l'arrêté n° A 2015-441 du 16 mars 2015 portant règlement intérieur consolidé du SDIS du Jura, modifié par les arrêtés n°A 2016-414 du 7 mars 2016, A 2016-931 du 1er juillet 2016, A 2017-48 du 10 janvier 2017, A 2017-892 du 28 juillet 2017, A 2018-1384 du 20 décembre 2018, A 2020-181 du 10 février 2020, A 2020-374 du 28 avril 2020, et A 2021- 676 du 9 juin 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°A 2015-1505 du 31 décembre 2015 portant nouveau règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Jura, modifié et consolidé par l'arrêté n°A 2017-1043 du 11 septembre 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° A 2023-49 et 39 2023 01 23 00005 du 28 juillet 2023 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des personnels du Groupe de Secours en Montagne et milieu Périlleux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-902 du 23 août 2022 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet du Jura à Monsieur le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

Considérant que les agents inscrits sur la liste ci-dessous ont satisfait au contrôle médical, aux tests annuels et ont effectué le nombre d'entrainements annuels requis ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura,

## ARRÊTE

Article 1: La liste d'aptitude opérationnelle des conseillers techniques, chefs d'unité, équipiers du Secours en Montagne et milieu Périlleux et Montagne (SMPM) du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura est fixée comme suit :

DEGRÉ DE SPÉCIALISATION	CIS CIS SECONDAIRE		GRADE	PRENOM, NOM	
CONSEILLER TECHNIQUE	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT	
	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI	
	CTA / CODIS	CHAUSSIN	Adjudant-chef	Christophe POURTIER	
CHEF D'UNITE	GRAND DOLE	LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN	
GRIMP	ON WE DOLL	1	Sergent-chef	Sylvain OLIVIER	
	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL	
	ARBOIS	/	Lieutenant	Cédric DAMNON	
	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT	
**************************************	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI	
CHEF D'UNITE NEIGE	GRAND DOLE	LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN	
r	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL	
	ARBOIS	/	Lieutenant	Cédric DAMNON	
	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI	
CHEF D'UNITE CANYON	GRAND DOLE	LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN	
	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL	
	CHAMPAGNOLE		Adjudant-chef	Julien MINOLETTI	
		1	Sergent	Thomas PICHEGRU	
	GRAND DOLE	CHAMPAGNOLE	Sergent	Julian BOURNY	
		BASSIN LEDONIEN	Caporal	Antoine GENTET	
EQUIPIER GRIMP		MORBIER	Caporal	Sébastien HUGUENET	
		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER	
		1	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL	
	LEC BOUGGES	1	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS	
	LES ROUSSES	1	Lieutenant	Didier LELOURDY	
		/	Adjudant-chef	Jérémy GONNARD-MACE	

		/	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS
	LES ROUSSES		Caporal-chef	Yvan NORAZ
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS
		MOIRANS EN MONTAGNE	Sergent-chef	Arnaud PRINCE
EQUIPIER GRIMP	LONS LE SAUNIER	POLIGNY	Sergent	Anthony GRILLOT
Orthwi	DDSIS	/	Capitaine	Antoine HALGRAIN
	Discio	/	Lieutenant	Nicolas CHARLES DEFRANCE
	CTA / CODIS	VOITEUR	Adjudant	Thomas PEGUILLET
	LA MARRE	/	Caporal-chef	Francis NACHON
	OALING LEG DAING	/	Adjudant-Chef	Jérémie BLOT
	SALINS LES BAINS	1	Adjudant	Jérôme PESTKA
	SAINT-CLAUDE	1	Adjudant-chef	Mickaël PROST
EQUIPIER GRIMP		1	Adjudant-chef	David MILLOT
		/	Adjudant-chef	Sylvain MORA
		/	Adjudant-chef	Stéphane MONGE
		1	Adjudant	Jean-Philippe GARDAZ
EQUIPIER NEIGE	GRAND DOLE	BASSIN LEDONIEN	Caporal	Antoine GENTET
		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER
		/	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL
		/	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS
	150 0010050	1	Adjudant-chef	Jérémy GONNARD-MACE
	LES ROUSSES	1	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS
		/	Caporal-chef	Yvan NORAZ
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS
		VOITEUR	Adjudant	Thomas PEGUILLET
	CTA / CODIS	CHAUSSIN	Adjudant-chef	Christophe POURTIER

	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT
	CTA / CODIS	CHAUSSIN	Adjudant-chef	Christophe POURTIER
EQUIPIER	GRAND DOLE	1	Sergent-chef	Sylvain OLIVIER
CANYON	ARBOIS	1	Lieutenant	Cédric DAMNON
	CHAMPAGNOLE	1	Adjudant-chef	Julien MINOLETTI
	GRAND DOLE	CHAMPAGNOLE	Sergent	Julian BOURNY

1

1

1

SAINT-CLAUDE

Adjudant-chef

Adjudant-chef

Adjudant-chef

Mickaël PROST

David MILLOT

Sylvain MORA

		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER
	LES ROUSSES	,	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL
		/	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS
		/	Lieutenant	Didier LELOURDY
		1	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS
EQUIPIER CANYON	LONS LE SAUNIER	MOIRANS EN MONTAGNE	Sergent-chef	Arnaud PRINCE
	DDSIS	,	Capitaine	Antoine HALGRAIN
		1	Lieutenant	Nicolas CHARLES DEFRANCE
	CTA / CODIS	VOITEUR	Adjudant	Thomas PEGUILLET
	SALINS LES BAINS	/	Adjudant-Chef	Jérémie BLOT
		1	Adjudant-chef	Mickaël PROST
	SAINT-CLAUDE	1	Adjudant-chef	Sylvain MORA

	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT	
	CHAMPAGNOLE	1	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI	
	CTA / CODIS	CHAUSSIN	Adjudant-chef	Christophe POURTIER	
		LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN	
	GRAND DOLE	/ Sergent-chef		Sylvain OLIVIER	
	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL	
	ARBOIS	1	Lieutenant	Cédric DAMNON	
	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Julien MINOLETTI	
		CHAMPAGNOLE	Sergent	Julian BOURNY	
	GRAND DOLE	BASSIN LEDONIEN	Caporal	Antoine GENTET	
SAUVETEUR SPECIALISE HELIPORTE		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER	
HELIPORTE	LES ROUSSES	/	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL	
	LES ROUSSES	1	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS	
		I	Lieutenant	Didier LELOURDY	
		1	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS	
		1	Caporal-chef	Yvan NORAZ	
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS	
	CTA / CODIS	VOITEUR	Adjudant	Thomas PEGUILLET	
	SALINS LES BAINS	/	Adjudant-Chef	Jérémie BLOT	
		1	Adjudant-chef	Mickaël PROST	
	SAINT-CLAUDE	/	Adjudant-chef	Sylvain MORA	

## Article 2:

Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et participer aux actions et missions spécifiques en fonction des référentiels IMP, SMO et CAN. Seuls les sapeurs-pompiers titulaires de la mention " Dragon 25 " sont habilités à intervenir pour les missions héliportées avec hélitreuillages.

## Article 3:

Les sapeurs-pompiers non désignés sur la liste d'aptitude départementale, titulaires au minimum de l'IMP1 ou du SMO1 et inscrits sur la liste complémentaire ci-après peuvent participer, sous réserve d'aptitude médicale, aux entraînements et aux tests annuels. Ils peuvent être engagés en intervention en complément des équipiers du SMPM sans toutefois être autorisés à participer aux actions et missions spécifiques aux référentiels IMP, SMO et CAN.

DEGRÉ DE SPÉCIALISATION	CIS PRINCIPAL	CIS SECONDAIRE	GRADE	PRÉNOM, NOM	AUTRES HABILITATIONS	FORMATION HELIPORTÉE
EQUIPIER	DDSIS	MONT SOUS VAUDREY	Sergent-chef	Xavier SORNAY	/	1
IMP1	SAINT CLAUDE	1	Caporal	David ROSE	/	

Article 4:

Le Lieutenant Olivier GRILLOT est désigné Conseiller Technique Départemental du

DDSIS pour les secours en montagne et milieu périlleux.

Article 5:

L'arrêté préfectoral n° 2023-49 et 39 2023 01 23 00005 du 28 juillet 2023 susvisé, est

abrogé.

Article 6:

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre le présent

arrêté dans un délai de deux mois à compter de ses notification et publication.

Article 7:

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes

administratifs de la Préfecture et du SDIS.

Fait à Lons-le-Saunier, le

3 1 JUIL. 2023

Pour le Préfet et par délégation Le Directeur Départemental adjoint des Services d'Incendie et de Secours du Jura,

Colonel Cyril FOURNIER